

COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 21 JANVIER 2022

Date de convocation : 13/01/2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix du mois de janvier et à **dix-sept heures**, le conseil municipal de la commune de La Faurie, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire,

PRESENTS : ACANFORA Christiane – CORNAND Jean-Louis – EYMERY Thomas – PINET Florent – EYMERY Danielle – BEGOU Louis - LESPAGNE Patricia - MARTIN Marie - VARRY Simon - PISTONO Marie-Paule

ABSENTS : PARA Jérôme

Madame le maire demande aux membres du conseil municipal de rajouter deux délibérations :

Actualisation de la demande de subvention FRAT pour le projet des façades (nouveau taux d'attribution).

Décision modificative pour l'intégration de la subvention du canal.

Accord à l'unanimité

REVISION DU PLU : REPOSE AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SUITE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Madame le Maire informe du PV de synthèse du commissaire enquêteur (observations de celui-ci conformément à l'article R123-8 du Code de l'Environnement). Madame le Maire fait lecture de la réponse aux observations du commissaire enquêteur. Après débat, le conseil municipal valide la réponse au commissaire enquêteur.

ZONAGE ASSAINISSEMENT : MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, l'Etude du Cabinet Claie (2020) pour le projet du plan de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune. Celui-ci doit être soumis à enquête publique. Après débat, le conseil municipal décide « d'approuver » le plan de zonage d'assainissement des eaux usées et de le soumettre à l'enquête publique.

Délibération à prendre.

Vote à l'unanimité.

NOTIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DEVOLUY BUECH

Madame le Maire propose de le reporter au prochain conseil municipal

SOU DES ECOLES – DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal d'une demande de subvention du sou des écoles relatif au projet « Le Noël des enfants du village ». Après débat, le conseil municipal décide d'attribuer la subvention de 308.91 € telle que demandée.

Délibération à prendre.

Vote à l'unanimité.

COURRIER DE M. ANDRE REYNAUD : COUPE DE BOIS

Madame le Maire fait lecture de la demande de M. André REYNAUD. Après débat, il convient de prendre contact avec M. GALLEY de l'ONF avant de donner une réponse.

ECOLE – DELIBERATION POUR L'OUVERTURE D'UNE CLASSE DE MATERNELLE

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, le souhait d'accueillir les élèves à la maternelle à la rentrée de septembre. Afin d'officialiser cette démarche, il est nécessaire de prendre une délibération et d'adresser un courrier à la DASEN.

Délibération à prendre.

Vote à l'unanimité.

PROJET DE DELIBERATION DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUE SUR LES COMMUNES

Madame le Maire propose de le reporter au prochain conseil municipal

ACTUALISATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FRAT POUR LE PROJET DES FACADES

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération relative à la demande de subvention auprès de La Région dans le cadre du FRAT pour le projet des façades. La Région nous a informé que suite à une décision du 17 décembre 2021, nous pouvions prétendre à 50% de subvention au lieu de 30% demandée. Le nouveau plan de financement est le suivant :

DETR 30% (Etat)	18 950.40 €
FRAT 50% (Région)	31 584.00 €
AUTOFINANCEMENT 20%	12 633.60 €

Délibération à prendre.

Vote à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE POUR L'INTEGRATION D'UNE SUBVENTION

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal de l'attribution d'une subvention de 27300€ pour le sentier du canal. Madame le Maire demande qu'elle figure au budget. A l'opération 83, article 1322 est rajouté 27300€. L'article 1641 (emprunt) est diminué de 27 300 €.

Délibération à prendre.

Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Commission d'appel d'offres pour l'examen des devis pour le projet du canal, mardi 25 janvier à 18H.

Commission agriculture : pour la tarification des locations, la valeur de l'alpage et des parcours mardi 1^{er} février à 17H30

Commission budget : mardi 8 février à 18H

Devis menuiseries des appartements

Le devis a été actualisé (1 221€96) suite à l'ajustement des mesures, celui-ci a été signé et renvoyé le 31 décembre afin de ne pas subir une nouvelle augmentation au 1^{er} janvier 2022.

Rapport uthéa

Ithéa conseil a fourni un rapport sur 12 mois pour découvrir La Faurie, il s'agit d'un rapport pour alimenter les diagnostics pour aiguiller les décisions des élus et valoriser La Faurie. Cela reprend la démographie, le logement et l'immobilier, les familles et les ménages, l'environnement, les revenus et la précarité, les entreprises, les seniors, la santé et le handicap, vie locale, l'emploi, égalité femmes-hommes, finances locales.

Restes à Réaliser

Madame le Maire propose les restes à réaliser suivants :

Eau Dépenses pour 35 000 €

Eau Recettes pour 0 €

Commune Dépenses pour 153 334 €

Commune Recettes pour 43 149 €

Séance levée à 18 heures
